



DOSSIER TECHNIQUE JEUNES

Composition du Département Technique et Jeunes



Fabien BAILLOT - Dorian DENEUVILLE - Christophe MORIN - Julien QUINSAT

Comme chaque année, nous éditons un dossier complet sur les compétitions Jeunes. Le but est d'aider les dirigeants et les éducateurs des clubs.

Il contient toutes les actions de formation (Initiateur Club et Animateur Fédéral) ou de perfectionnement départementales ainsi que les compétitions jeunes (Top Détection Départemental, Circuit Poussins Benjamins, Championnat Jeunes, Critérium fédéral).

Ce dossier n'est pas exhaustif, et les informations qui s'y trouvent pourront être modifiées si besoin.

Je rappelle que toutes les compétitions jeunes sont gérées en catégories internationales. On parle uniquement d'année de naissance et de catégorie au 01/01/2025.

- Moins de 9 ans = né(e)s en 2017 et après – P1 et P2
- Moins de 10 ans = né(e)s en 2016 – B1
- Moins de 11 ans = né(e)s en 2015 – B2
- Moins de 13 ans = né(e)s en 2014 – M1
- Moins de 13 ans = né(e)s en 2013 – M2
- Moins de 15 ans = né(e)s en 2012 – C1
- Moins de 15 ans = né(e)s en 2011 – C2
- Moins de 19 ans = né(e)s en 2010 – J1
- Moins de 19 ans = né(e)s en 2009 – J2
- Moins de 19 ans = né(e)s en 2008 – J3
- Moins de 19 ans = né(e)s en 2007 – J4

A NOTER DANS VOS AGENDAS



16/11/2025 : Premier Pas Pongiste

30/11/2025 : Top Départemental

30/01 et 01/02/2026 : Championnat du Puy-de-Dôme

La commission technique jeunes instaure pour cette saison 2025/2026 un challenge Jeunes. Ce challenge prendra en compte le nombre de participants ainsi que les résultats de chaque club dans toutes les compétitions jeunes.

Le règlement de ce challenge se trouve dans ce dossier Technique-Jeunes (page 18).

Un planning reprenant toutes les dates se trouve dans ce dossier, ainsi que les feuilles d'inscription.

Vous avez les éléments pour contribuer au développement de votre club et par conséquent du Tennis de Table dans le Puy-de-Dôme.

Veillez recevoir Madame, Monsieur mes salutations sportives.

Le président de la commission technique-jeunes
Christophe MORIN



35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt.1@gmail.com

Clermont-Ferrand, le 16/09/2025

Mesdames, Messieurs,

Le Comité du Puy-de-Dôme organise une formation d'**ANIMATEUR FEDERAL** pour cette saison 2025-2026, les 04 et 05 Octobre 2025 ainsi que le 12 octobre et le 8 novembre 2025 (pour la partie théorique).

Cette formation doit permettre aux stagiaires :

- d'assurer une animation collective au sein du club
- de mener des séances simples et progressives
- d'intervenir auprès des joueurs en perfectionnant les aspects technico-tactiques de leur jeu.

Pour y participer, il faut être licencié.e « Compétition » à la FFTT et être au minimum **JUNIOR (né.e en 2010)**.

Cette formation comprend 4 jours de formation théorique non consécutifs et 2 jours de formation pratique (pendant les stages du comité).

Le coût par stagiaire est de : **125 €**.

(le CD63TT prenant à sa charge une partie du coût qui s'élève en totalité à **260 €**).

Prévoir également un repas tiré du sac.

Si un, ou des licenciés de votre club est/sont intéressé.s par cette formation, merci de nous retourner la fiche d'inscription jointe avant le jeudi 3 octobre 2025 (paiement après réception de facture).

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Fabien BAILLOT
Responsable formation au CD63TT

FORMATION ANIMATEUR FEDERAL

SAISON 2025-2026

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail: _____

CLUB : _____ n° de licence : _____

Date de naissance : _____ classement : _____

Fonction au sein du club : _____

Le diplôme est validé si et seulement si le stagiaire participe aux 4 journées de formation théorique + 12 heures de formation pratique.

Dates de la formation théorique : 4 journées

- Samedi 04 octobre 2025 – salle à définir
- Dimanche 05 octobre 2025 – salle à définir
- Dimanche 12 octobre 2025 – salle à définir
- Samedi 8 novembre 2025 – salle à définir

Dates de la formation pratique : 2 journées au choix à l'ARTENIUM, salle régionale, 63122 CEYRAT, lors des stages départementaux

- A voir avec votre entraîneur.

Coût : 125 € : ne pas adresser de chèque, une facture du comité sera adressée au club.

Fiche à retourner avant le Jeudi 2 Octobre 2025

par courrier : **CD 63 TT**
35 rue du pré la reine
63100 CLERMONT-FERRAND

ou par e-mail: cd63tt.1@gmail.com



35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt.1@gmail.com

Clermont-Ferrand, le 16/09/2025

Mesdames, Messieurs,

Le Comité du Puy-de-Dôme organise une formation **d'INITIATEUR DE CLUB**.

Cette formation doit permettre aux stagiaires :

- d'accueillir les différents pratiquants et leur donner envie de pratiquer
- d'animer le déroulement d'une séance en utilisant les outils FFTT

Pour pouvoir participer, il faut être licencié(e) « Compétition » à la FFTT et être au minimum **CADET-CADETTE 1 (né.e en 2012)**.

Elle se déroulera **le dimanche 28 Septembre, de 10h à 17h** (lieu à définir).

Le coût par stagiaire est de : **30 €**.

(le CD63TT prenant à sa charge une partie du coût qui s'élève en totalité à **100 €**).

Le règlement se fera après réception de facture.

Pour cette formation faite en 2025, le CD63TT fera une réduction de 25% sur le tarif de 30 €, dans le cadre de l'aide à la structuration des clubs.

Si un, ou des licenciés de votre club sont intéressés par cette formation, merci de nous retourner la fiche d'inscription jointe **avant le Mercredi 24 Septembre 2025**.

Prévoir également un repas tiré du sac.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Fabien BAILLOT
Commission Technique/Jeunes



FORMATION INITIATEUR DE CLUB SAISON 2025-2026

**Le dimanche 28 Septembre 2025
de 10h à 17h
Lieu à définir**

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail: _____

CLUB : _____ n° de licence : _____

Catégorie : _____ Date de naissance : _____ classement : _____

Fonction au sein du club : _____

Coût de la formation : 30 €

ne pas adresser de chèque, une facture du comité sera adressée au club.

Fiche à retourner avant le Mercredi 24 SEPTEMBRE 2024

par courrier : CD 63 TT – 35 rue du pré la reine - 63100 CLERMONT-FERRAND
ou par e-mail: cd63tt.1@gmail.com

1. PREMIER PAS PONGISTE



35 rue du pré la reine
63100 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.25.04.33
e-mail : cd63tt.1@gmail.com
Site internet : <https://cd63tt.com>

Clermont-Ferrand, le 16.09.2025,

Chers amis pongistes,

Comme chaque année, ce début d'automne est marqué par l'organisation du **Premier Pas Pongiste** (circuit Poussins-Benjamins).

Conditions de participation :

Une seule participation est autorisée : les joueurs ayant participé une fois au PPP ne sont pas autorisés à se réinscrire.

Sont concernés :

Les jeunes, garçons et filles, nés dès 2015,

- non-licenciés n'ayant jamais participé
- possédant une licence promotionnelle, même depuis plusieurs années, n'ayant jamais participé
- Les jeunes possédant une licence traditionnelle pour la première année uniquement, n'ayant jamais participé

La compétition se déroulera le 16/11/2025.

Un lot sera remis à chaque participant le jour de la finale départementale, ainsi que des récompenses aux quatre premiers de chaque tableau.

Ne ratez pas ce grand rendez-vous de détection dont sont sortis certains des plus illustres joueurs français. C'est également un excellent moyen d'assurer l'avenir de votre club en recrutant de nouveaux joueurs et pourquoi pas, avec les parents, de nouveaux dirigeants.

Le comité départemental reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Salutations pongistes.
Julien QUINSAT



FICHE D'INSCRIPTION AU PREMIER PAS PONGISTE **Dimanche 16 novembre 2025**

Club :

Pointage : 9h30 pour les garçons

POUSSINS 1 - Garçons nés en 2018 et après

NOM Prénom	date de naissance

Pointage : 9h30 pour les filles

POUSSINES 1 - Filles nées en 2018 et après

NOM Prénom	date de naissance

POUSSINS 2 - Garçons nés en 2017

NOM Prénom	date de naissance

POUSSINES 2 - Filles nées en 2017

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2016

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2016

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2015

NOM Prénom	date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2015

NOM Prénom	date de naissance

A retourner au Comité Départemental **avant le 12 novembre 2025**

2. TOP DEPARTEMENTAL

Dimanche 30 Novembre 2025

1 – Définition

Cette compétition doit permettre à l'échelon départemental une large confrontation de masse.

Les catégories concernées sont pour les filles et les garçons :

Nés en 2013
Nés en 2014
Nés en 2015
Nés en 2016
Nés en 2017 et après

Licence « compétition »

Horaires :

Catégories	Pointage	Début	Fin
Garçons et filles né(e)s en 2013 et 2014	9 h 30	10 h	17 h
Garçons et filles né(e)s en 2015, 2016, 2017 et après	10 h30	11 h	17 h

2 – Juge arbitre

Didier GOUGIS

3 – Déroulement

L'organisation se fera sous forme de poules suivies d'un tableau avec classement intégral si possible.

4 – Tout forfait non excusé auprès du juge-arbitre de la compétition se verra infliger une amende de 20 €.

5 – Qualification pour le niveau régional : **Samedi 17 janvier 2026**

Au prorata du nombre de participants dans chaque département dans les catégories suivantes :

Garçons et filles = 2016, 2017 et après (B1 & Poussins).

6 – La commission technique Jeunes se donne le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au règlement.



Fabien BAILLOT



FICHE D'INSCRIPTION AU TOP DÉPARTEMENTAL

Club :

POUSSINS - Garçons nés en 2017 et après

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

POUSSINES - Filles nées en 2017 et après

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2016

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2016

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2015

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2015

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

MINIMES 1 - Garçons nés en 2014

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

MINIMES 1 - Filles nées en 2014

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

MINIMES 2 - Garçons nés en 2013

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

MINIMES 2 - Filles nées en 2013

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

Fiche à retourner impérativement au CD63 avant le 26/11/2025

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin

3. Circuit Poussins Benjamins

Nous espérons que cette compétition gardera la fréquentation de l'année précédente.

Elle a pour objectif de permettre aux jeunes de ces catégories, quel que soit leur niveau et leur nombre d'années de pratique, de découvrir l'aspect compétitif de notre sport dans des conditions optimums.

Les jeunes jouent par âge, ce qui permet une plus grande homogénéisation des niveaux. La compétition est organisée de manière à assurer à tout le monde un nombre équivalent de matchs.

Le circuit Poussins-Benjamins est reconduit avec 2 tours et une finale.

Les tours seront décalées par rapport au critérium fédéral.

Chaque tour reste indépendant (le joueur s'inscrit au tour de son choix sans sanction en cas de non-participation) afin de permettre au plus grand nombre de participer.

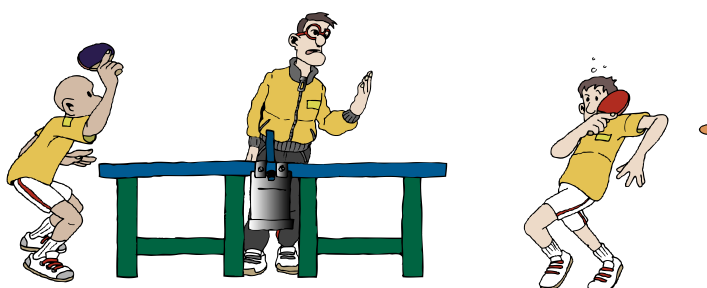
Il va de soi que le classement général est fait par le cumul des points de chacun des tours car nous avons choisi de récompenser l'assiduité à cette compétition.

Nous espérons que cette formule satisfera davantage les jeunes de ces catégories, du plus performant, à celui qui privilégie l'aspect ludique du tennis de table.

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin.

Dates des tours du Circuit Poussins Benjamins

- 1er tour : **Dimanche 14 décembre 2025**
- 2^{ème} tour : **Dimanche 8 mars 2026**
- Finale : **Dimanche 10 mai 2026**





Règlement du circuit Poussins Benjamins

Article 1 - Conditions de participation.

Le circuit poussins benjamins est réservé aux joueurs des catégories précitées ayant **une licence « compétition » et ayant moins de 600 points en début de 2^{ème} phase (janvier 2025)**

Article 2 - Droit d'inscription.

Pour favoriser l'accès à cette compétition, le comité départemental a choisi de ne pas facturer de droit d'inscription.

Article 3 - Organisation annuelle.

Le circuit poussins benjamins est constitué de 2 tours indépendants et d'une finale.

Article 4 - Montées et descentes.

Nous avons décidé de ne pas appliquer de montées descentes.

Article 5 - Organisation des tours.

L'organisation se fera sous forme de poules suivies d'un tableau avec classement intégral. Nous enverrons des fiches d'inscription.

Article 6 - Tableaux de catégories.

Cette compétition est organisée en 8 tableaux :

Poussins 1	Poussins 2	Benjamins 1	Benjamins 2
Poussines 1	Poussines 2	Benjamines 1	Benjamines 2

Certains tableaux pourront être regroupés si le nombre d'inscrits s'avère insuffisant. Cependant nous conserverons les catégories pour l'affectation des points pour le classement général.

ATTENTION : CATEGORIES D'AGE INTERNATIONALES par année de naissance

Article 7 - Tenue.

La tenue sportive est obligatoire (short ou jupe, tee-shirt de couleur, baskets)

Article 8 - Classement.

Toutes les parties comptent pour le classement individuel, un classement spécifique de la compétition sera réalisé selon le tableau ci-dessous.

Attribution du nombre de points à chaque tour

1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}	6^{ème}
Nbre de participants au tableau + 5 points	Nbre de participants au tableau + 3 points	Nbre de participants au tableau + 1 point	Nbre de participants au tableau	Nbre de participants au tableau - 1 point	Nbre de participants au tableau - 3 points

Pour chaque tour le classement se fera par catégorie.

En cas d'égalité en fin de saison, les joueurs (es) seront départagés (es) par leur classement pour la journée finale.

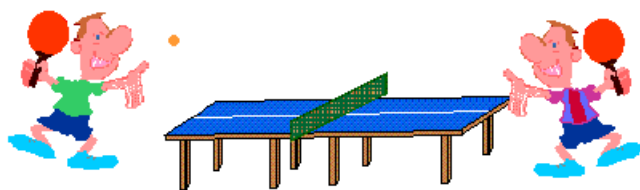
Article 9 - Récompenses

Chaque tour et chaque tableau seront dotés en récompenses et en lots, ainsi que le classement général de l'épreuve à l'issue des 3 tours départementaux.

Article 10

La commission technique et Jeunes se donne le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au règlement.

Julien QUINSAT





FICHE D'INSCRIPTION AU CIRCUIT POUSSINS BENJAMINS

Club :

POUSSINS 1- Garçons nés en 2018 et après

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

POUSSINES 1- Filles nées en 2018 et après

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

POUSSINS 2- Garçons nés en 2017 et après

POUSSINES 2 - Filles nées en 2017 et après

BENJAMINS 1 - Garçons nés en 2016

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

BENJAMINES 1 - Filles nées en 2016

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

BENJAMINS 2 - Garçons nés en 2015

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

BENJAMINES 2 - Filles nées en 2015

N° licence	NOM Prénom Date de naissance

Fiche à retourner impérativement au CD63 le mercredi avant la date du tour

La commission se réserve le droit d'intégrer les filles dans les tableaux garçons en cas de sous-effectif féminin

4. Championnat jeunes par équipes

Le **championnat par équipes Jeunes** est une compétition mixte, les équipes peuvent être composées indifféremment de garçons et/ou de filles. Il comportera 3 journées, avec montées et descentes, plus une journée play off avec classement intégral

Règlement du Championnat jeunes

ARTICLE 1

Toutes les équipes inscrites dans le championnat jeunes devront participer au moins à 2 journées préliminaires avant de gagner le droit de participer à la finale départementale (play-off).

Pour participer à la journée finale, un joueur doit avoir obligatoirement participé à une des 3 journées préliminaires.

ARTICLE 2

Il est conseillé d'inscrire 3 joueurs ou plus par équipe avec possibilité de mixité pour les clubs qui n'ont qu'un joueur ou une joueuse par catégorie.

Toutefois des équipes de 2 joueurs seront admises si vous ne pouvez pas faire autrement, par exemple si vous avez 5 jeunes vous pouvez en mettre 2 en équipe 1 et 3 en équipe 2.

Le simple et le double sur-classement sont tolérés : un joueur de moins de 13 ans peut jouer en moins de 19 ans

Le triple sur-classement est interdit : un joueur de moins de 11 ans ne peut pas jouer en moins de 19 ans

ARTICLE 3

Possibilité de faire jouer une fois un joueur en équipe de numéro inférieur, la deuxième fois ce joueur sera brûlé dans l'équipe concernée et ne pourra plus rejouer dans l'équipe où il était inscrit au début sauf avec l'accord préalable du responsable du championnat

ARTICLE 4

Lors des journées préliminaires, les rencontres vont à leur terme (toutes les parties se jouent), sauf dépassement horaire important (score acquis).

Les parties se jouent au meilleur des cinq manches, en simple comme en double.

ARTICLE 5

Tout forfait non excusé dans les délais (avant le Samedi 19h) auprès du responsable entraînera une amende de 20 € pour l'équipe fautive. Tout forfait d'équipe doit être signalé, par un responsable du club, par mail avec copie au CD ou téléphone au responsable de la compétition Dorian DENEUVILLE – **06.18.71.36.73** – dorian.deneuille@laposte.net

ARTICLE 6

Possibilité d'engager des équipes toute l'année, avec l'accord du responsable.

Les équipes inscrites en cours de Championnat seront intégrées dans la division la plus basse de leur catégorie. L'engagement au tarif « saison entière » sera dû pour toute inscription au cours du championnat.

ARTICLE 7

Dans chaque catégorie, le championnat sera composé de divisions de 8 équipes réparties en 2 poules de 4. Les deux premiers de chaque poule accèdent à la division supérieure lors de la journée suivante, et les troisièmes et quatrièmes descendent en division inférieure.

La journée finale se déroulera en play-off avec classement intégral.

ARTICLE 8

La répartition des équipes dans les divisions (dans l'ordre D1, D2...) est faite selon les points décroissants des équipes (cumul des points des 2 meilleurs joueurs).

ARTICLE 9

Attribution des points en fonction du résultat des rencontres :

- ❖ Victoire = 3 points
- ❖ Défaite = 1 point
- ❖ Forfait = 0 point + descente en division inférieure.

ARTICLE 10

Le responsable de la compétition communiquera les résultats aux responsables d'équipe.

ARTICLE 11

Tout litige concernant le déroulement des rencontres du championnat jeunes sera réglé conformément aux règlements FFTT en vigueur en 2025/2026.

Toute équipe engagée dans la présente compétition est sensée connaître et approuver le règlement ci-dessus.

ARTICLE 12

La commission technique Jeunes se donne le droit d'apporter toutes modifications nécessaires au règlement.

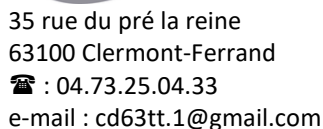
Calendrier du championnat jeunes 2025-2026

1 ^{ère} journée	09/11/2025	
2 ^{ème} journée	18/01/2026	
3 ^{ème} journée	29/03/2026	
Finale	24/05/2026	



L'engagement des équipes sera facturé au club. Le tarif est de **38,50 €** par équipe.

Dorian DENEUVILLE



Saison 2025 - 2026

09/11/2025 – 18/01/2026 – 29/03/2026 – 24/05/2026

CLUB :..... **N°**

Attention : Afin de pouvoir répartir les équipes dans les divisions, nous vous demandons cette année d'évaluer le niveau des joueurs classés 500 .

UNIQUEMENT POUR LES EQUIPES COMPOSEES DE JOUEURS TOUS CLASSES 500

Faire une croix dans la colonne correspondante :

1 = Joueur débutant ayant un faible niveau

2 = Joueur débutant ayant une bonne capacité à progresser

3 = Joueur ayant une progression rapide ou déjà de l'expérience

A renvoyer au Comité Départemental avant le 19/10/2025

5. CHALLENGE JEUNES

Cette année la commission technique & jeunes du CD 63 instaure un Challenge Jeunes, basé sur la participation et les résultats aux compétitions réservées exclusivement aux jeunes.

Un classement sera établi sur la saison en cours selon le barème ci-dessous :

BAREME CHALLENGE JEUNES

Critérium Fédéral :	Championnat par équipes jeunes	Circuits Poussins-Benjamins :
1 point par participation	2 points / équipe participante / tour	1 point / participant / tour
+ 1 point / D3	+5 points / 4eme place du Championnat	+ 1 point / 4eme place / tour
+ 2 points / D2	+10 points / 3eme place du Championnat	+ 2 points / 3eme place / tour
+ 3 points / D1	+15 points / 2eme place du Championnat	+ 3 points / 2eme place / tour
+ 4 points / PN	+20 points / 1ere place au Championnat	+ 4 points / 1ere place / tour
+ 5 points / N2		
+ 6 points / N1		

Finales Individuelles Puy de Dôme	Top Départemental
1 point par participant	1 point par participant
+ 3 points par ½ finaliste	+ 2 points / 4eme place
+ 6 points par finaliste	+ 3 points / 3eme place
+ 9 points par Champion du Puy de Dôme	+ 4 points / 2eme place
	+ 5 points / 1ere place

Premier Pas Pongiste	Top Détection Régional	Finales individuelles Aura	Championnat de France
1 point par participant	2 points par participant	5 points par participant	10 points par participant

Bonus Licenciés en fin de saison
Classement des Clubs en fonction du rapport Licences Jeunes / Licences Totales : 43 Clubs affiliés dans le Puy de Dôme = 43 points pour le premier et dégressif jusqu'à 0 point pour le dernier
Classement des clubs en fonction du rapport Licences Compétition Jeunes / licences totales : 43 Clubs affiliés dans le Puy de Dôme = 43 points pour le premier et dégressif jusqu'à 0 pour le dernier

Dorian DENEUVILLE & Sandrine MAILLIER

Responsable du Challenge Jeune : Dorian DENEUVILLE
Tel : 06.18.71.36.73 / @ : dorian.deneuille@laposte.net

6. STAGES DEPARTEMENTAUX



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

35 rue du pré la reine

63100 Clermont-Ferrand

☎ : 04.73.25.04.33

e-mail : cd63tt.1@gmail.com

Christophe MORIN

06 17 73 28 13 - cvamorins@gmail.com

STAGES DEPARTEMENTAUX JEUNES

La commission technique du CD 63 organise des stages départementaux pour les jeunes de moins de 9 ans à moins de 19 ans qui ne sont pas convoqués pour les stages régionaux.

PLANNING DES DATES DISPONIBLES - SAISON 2025-2026

VACANCES	STAGE CD63	STAGE SECTEUR
Toussaint	27 et 28 octobre 2025	
Noël	22 et 23 décembre 2025	
Hiver	9 et 10 février 2026	
Printemps	8 et 9 avril 2026	

ATTENTION ! En raison de nombreuses inscriptions de dernière minute sans que le CD63TT ne soit prévenu, il est désormais impératif de vous inscrire auprès de votre club AVANT le .20/10/2025. dernier délai (avec formulaire d'inscription et d'autorisation parentale annexé) ;
C'est votre club qui se chargera ensuite de faire suivre votre inscription au CD63TT.
Après cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

Pour des raisons évidentes de limite de capacité d'accueil et afin de prévoir suffisamment de cadres pour assurer une meilleure qualité d'entraînement, nous nous réservons la possibilité d'arrêter les inscriptions quand le nombre limite de stagiaires sera atteint.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des confirmations.

En cas d'annulation durant le week-end précédant le stage, prévenir Monsieur Christophe MORIN soit par courriel cvamorins@gmail.com soit par téléphone 06.17.73.28.13 (le CD63TT étant fermé le week-end).

En cas d'absence non excusée, le coût du stage restera facturé (sauf cas de force majeure).

Prévoir :

- **Tenue adaptée**
- **Restauration** : Chaque joueur apportera son repas de midi. Une bouteille d'eau est conseillée
- **Coût du stage** : 11 € par stagiaire et par jour.
Le Comité Départemental adressera une facture globale aux clubs. Le stagiaire s'acquittera auprès de son club.
- **Encadrement** : Entraîneurs diplômés – GE SPORTS 63

Salutations sportives.
Christophe MORIN



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

35 rue du pré la reine

63100 Clermont-Ferrand

☎ : 04.73.25.04.33

e-mail : cd63tt.1@gmail.com

Christophe MORIN

06 17 73 28 13 - cvamorins@gmail.com

**INSCRIPTION AU STAGE DEPARTEMENTAL
POUR LES JEUNES DE –9 ANS A –19 ANS**

☐ LE et / ou ☐ LE
(Cocher le/les jours qui vous intéressent)

A renvoyer au Comité départemental Tennis de Table

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ CLUB : _____

**EN CAS DE DEFECTION PREVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE
LE COMITE AU 04 73 25 04 33**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, M Mme (nom, prénom)

autorise mon fils, ma fille (nom, prénom)

à participer au stage de tennis de table organisé par le Comité Départemental, et à subir toute intervention urgente en cas de nécessité constatée par un médecin.

Numéro de Téléphone de la personne à prévenir

Date :

Signature :

Ce courrier est envoyé par mail aux correspondants de club et aux joueurs correspondant aux catégories dont nous avons les adresses mail. Ces derniers doivent **prévenir leur club en cas d'inscription directe.**